

Département des Pyrénées Atlantiques

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE De la commune de BRISCOUS

Séance du 21 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 21 mars à 10h, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie de BRISCOUS, sous la présidence de Mme Annie LAGRENADE.

Présents : Julie ARGUINDEGUY, Fabienne AYENSA, Sophie BAGNERIS, Christine BIZEAU, Agnès CELESTIN, Christine CHEVERRY-PALUAT, Danielle DASSE, Florence DOYHAMBEHERE, Maryannick DOYHENARD, Monique ETCHEVERRY, Xabi IRIGOYEN, Sylvie JOCOU, Annie LAGRENADE, Jean-Pierre POINSENET, Stéphanie SIBERCHICOT, Rose URRIZA (quitte la réunion à 11h30).

Absents : Eliane ITHURBIDE (excusée, procuration M. IRIGOYEN).

Mme Fabienne AYENSA, Présidente du C.C.A.S ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte rendu du CA du 22 novembre 2014. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Question n°1- Bilan moral activités du CCAS 2014

Il est donné en lecture le bilan moral et les orientations 2015 des activités de cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs et local jeunes.

Délibération n°2- Approbation du compte administratif 2014

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, vote à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes:

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	Prévu : 546 430,00	Dépenses	Prévu : 7 420,00
	Réalisé : 526 500,21		Réalisé : 6 187,92
			Reste à réaliser : 1 229,00
Recettes	Prévus : 546 430,00	Recettes	Prévu : 7 420,00
	Réalisé : 514 757,14		Réalisé : 524,15
			Reste à réaliser : 240,00

Résultats de clôture de l'exercice

Fonctionnement : **17 559,97**

Investissement : **-4 507,97**

Résultat global : **13 052,05**

Délibération n°3- Approbation du compte de gestion

Le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°4 – Affectation du résultat 2014

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, vote à l'unanimité, l'affectation du résultat pour l'exercice 2014 comme suit:

- Déficit de fonctionnement au 31/12/2014:	- 11 743,07
- Excédent reporté :	29 303,04
Soit un excédent de fonctionnement cumulé :	17 559,97
- Déficit d'investissement au 31/12/2014 :	-5 663,77
- Excédent reporté :	1 155.85
- Déficit d'investissement cumulé :	-4 507.92
- Déficit des restes à réaliser :	- 989.00
Soit un besoin de financement :	5 496.92
- Résultat global 2014 :	13 052.05
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	4 507,92
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	12 063,05
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	5 496,92

Délibération n°5 - Budget primitif 2015

Le budget primitif du CCAS, adopté à l'unanimité s'établit à 562 153€ pour les dépenses de fonctionnement et à 5 736.92€ pour les dépenses d'investissement. Il est ajusté sur la base des grands axes suivants :

- Continuité des services de cantine, accueil périscolaire, accueil de loisirs, nouveaux temps périscolaires et local jeunes,
- Activités 3^{ème} âge,
- Secours,
- Subvention LAGUNTZA.

Délibération n° 6 - **Convention d'objectifs crèche LAMINAK**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- AUTORISE la Vice-présidente du C.C.A.S à signer la convention entre le C.C.A.S. et l'Association LAGUNTZA ETXERAT.

En pièce jointe, la convention d'objectifs pour l'année 2015.

Délibération n° 7 - **Ouverture de l'ALSH été 2015**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du C.C.A.S., à l'unanimité

DECIDE d'ouvrir l'ALSH de l'été :

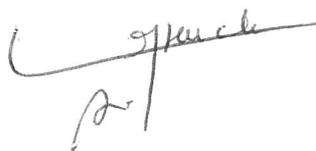
- du 6 au 25 juillet
- du 17 au 28 août

Il a été tenu compte de la fermeture de la crèche, sous réserve de modification de la date de rentrée scolaire.

Briscous le 24 mars 2015,

La Vice-présidente du C.C.A.S

A.LAGRENADE



C.C.A.S BRISCOUS
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 34